

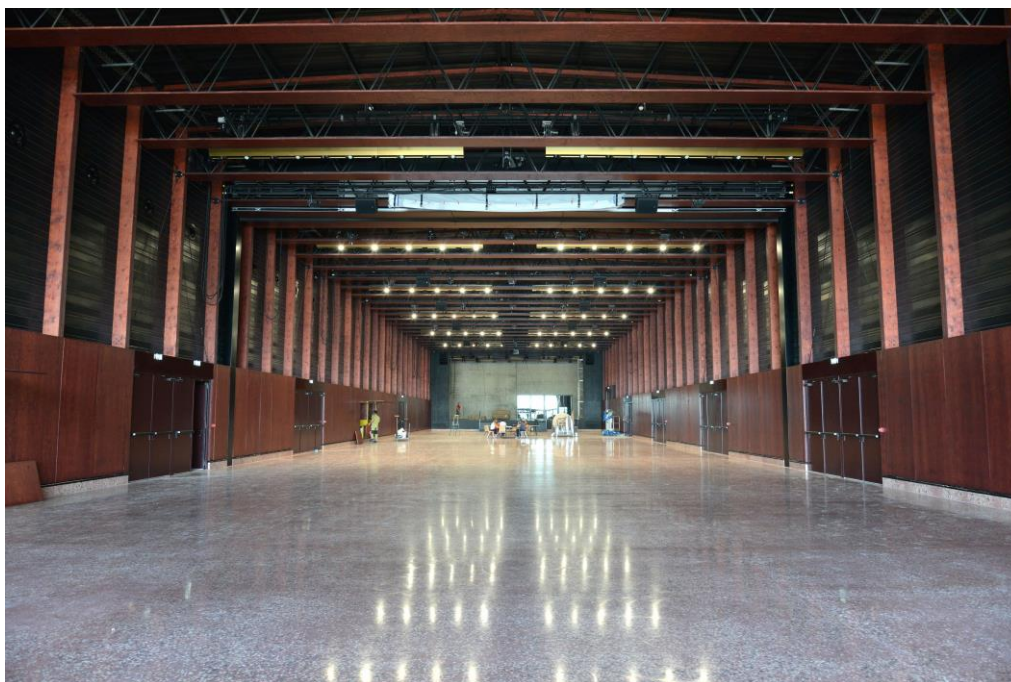
Saint-Nazaire, le 31 août 2018

L'Alvéole 12 : un lieu à la hauteur de la vitalité associative de Saint-Nazaire

Après deux années de travaux, l'Alvéole 12 ouvrira officiellement ses portes le 1^{er} septembre.

Elle remplace ainsi la salle Jacques-Brel, vieillissante et peu pratique, pour offrir, dans la base sous-marine, un vaste espace polyvalent dédié aux événements associatifs.

Modulable, conviviale et économe en énergie, elle vient s'ajouter aux nombreux outils mis en œuvre par la municipalité pour accompagner et favoriser la vitalité associative du territoire.



*L'Alvéole 12, un espace innovant pour répondre aux demandes des 700 associations nazairiennes
Crédit : Ville de Saint-Nazaire, Martin Launay*

CONTACT PRESSE

Mickaël Fairand

Responsable service presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE

T 02 40 00 42 18

P 06 10 18 77 23

fairandm@mairie-saintnazaire.fr



Dossier de presse





Un espace modulaire et convivial

Thé dansant, loto, salon, petit spectacle, réunion, fête ouverte au public... afin de conserver les usages de la salle Jacques-Brel tout en répondant aux contraintes très différentes des associations, la nouvelle salle a été conçue pour être plus fonctionnelle. Elle offre de nombreuses possibilités de séparations pour garantir les usages actuels mais aussi permettre aux associations nazairiennes d'en imaginer de nouveaux... tout en bénéficiant d'une vue unique sur le bassin. Avec son espace modulable, la nouvelle salle multi-événement offre de nombreux atouts pensés pour répondre aux demandes variées des 700 associations nazairiennes. Du dîner assis de 140 convives au public de 2800 spectateurs debout, la salle s'adapte à toutes les configurations et événements.

Chaleureuse et accueillante, la nouvelle salle est également pratique et confortable. Entièrement pré-équipée (scène, sonorisation, bar, etc.), elle met à disposition des équipements mobiles adaptables à la dimension de la manifestation, comme la billetterie par exemple. L'objectif est bien de faciliter la vie des associations en limitant le recours au renfort ponctuel de matériels et en facilitant le montage.



Thé dansant ou loto, l'Alvéole 12 s'adapte !

Crédit : Ville de Saint-Nazaire

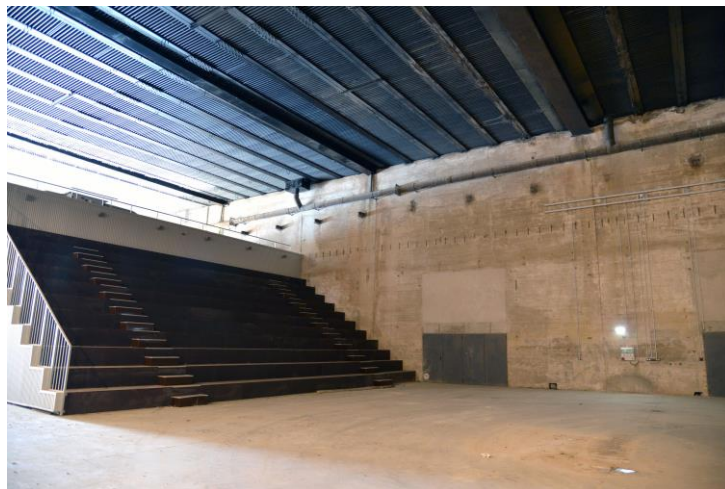
Des coûts de location optimisés

Le tarif de location comprend non seulement la mise à disposition de la salle, mais aussi celle de matériel (son, éclairage, mobilier) et d'une équipe technique. Cette location « tout compris » permettra de réduire le temps d'installation d'un événement et donc le temps de location. Sobre et élégant, le lieu garantit en outre une vraie sobriété énergétique.



Un pôle qui rassemble

En s'installant dans l'Alvéole 12, la nouvelle salle multi-événement rejoint le pôle d'animation culturelle formé par le LiFE et le VIP déjà présents dans la base sous-marine. Les trois lieux disposent désormais au sein de l'Alvéole 13 d'un espace mutualisé de bureaux, stockage, etc., ainsi qu'un espace équipé de gradins permanents d'une capacité de près de 300 spectateurs. Objectif : faciliter les synergies entre les trois structures pour attirer de nouveaux publics et accueillir des événements de grande ampleur et ainsi profiter à toutes et tous.



*Dans l'Alvéole 13, les gradins accueillent jusqu'à 300 spectateurs
Crédit : Ville de Saint-Nazaire, Martin Launay*

Une conception concertée

Dès 2011, les associations nazairiennes ont été associées au projet de la nouvelle salle multi-événements destinée à remplacer la salle Jacques-Brel devenue vieillissante, peu fonctionnelle et obsolète. En tant que futures utilisatrices, il s'agissait avant tout de leur permettre de se retrouver totalement dans cet équipement. L'actuelle équipe municipale a fait de cet engagement une priorité et l'a inscrit dans le projet stratégique de mandat 2016-2024.



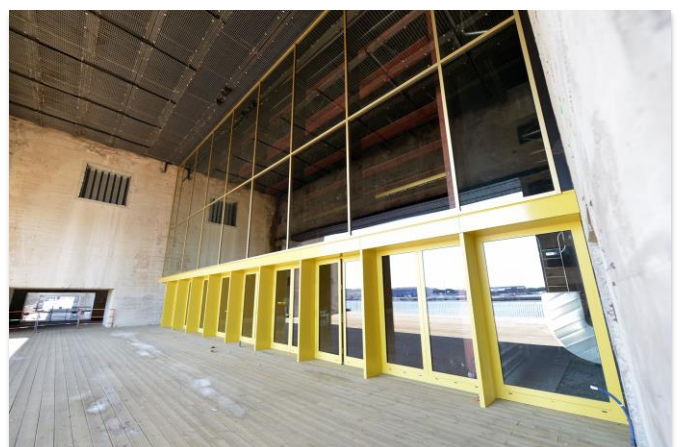
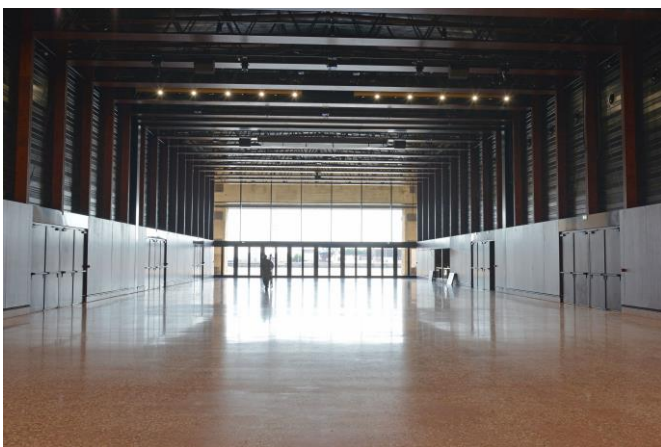
Une boîte dans la base : une conception innovante et économe

Suivant les recommandations des élus et de représentants des associations, l'agence d'architecture bruxelloise 51N4E, a proposé de construire une boîte de 80 mètres de long par 17 mètres de large à l'intérieur-même de l'alvéole avec, à ses extrémités respectives, une scène permanente et une grande baie vitrée donnant sur une terrasse et bénéficiant d'un point de vue imprenable sur le bassin. Une solution qui permet d'obtenir la salle idéale en jouant avec les spécificités de la base elle-même.

Un concept qui permet également de prendre en compte les nouveaux enjeux en termes de consommation et de coûts de fonctionnement et de tenir compte des nouvelles normes. C'est ainsi un équipement énergétiquement performant qui sera livré.

Un équipement labellisé « Territoire à énergie positive »

La Ville de Saint-Nazaire et son agglomération ont signé en 2016 une convention avec le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer dans le but de financer plusieurs actions locales en faveur du climat. 500 000 euros ont ainsi été consacrés à la réhabilitation thermique de l'alvéole 12 avec pour objectif de diviser la consommation de chauffage par 5 et ce, malgré l'augmentation des jours d'activité.



Crédit : Ville de Saint-Nazaire, Martin Launay



L'Alvéole 12 est gérée par le service Vie Associative.

Pour plus d'informations et études de leur projet, les associations sont invitées à contacter la Maison des Associations : 02 40 00 79 10 / vieassociative@mairie-saintnazaire.fr

Place aux associations inaugure l'Alvéole 12

Pour la première fois, l'événement Place aux associations est organisé sur deux jours, les 8 et 9 septembre, et deux lieux : la toute nouvelle salle multi-événement de l'Alvéole 12 et la Plaine des Sports. Plus de 230 associations seront au rendez-vous !

> Samedi 8 septembre de 10h à 18h dans l'Alvéole 12 : 132 associations (146 stands)

> Samedi 8 de 14h à 18h et dimanche 9 septembre de 10h à 18h à la Plaine des Sports : 224 associations sportives du Parc paysager à la Soucoupe en passant par les gymnases (170 stands)

Informations : saintnazaire.fr



L'Alvéole 12 en chiffres

- ✓ 80 m de long
- ✓ 17 m de large
- ✓ Configurations de 340 à 1000 m²
- ✓ Accueil de 140 à 2800 personnes
- ✓ 3 loges collectives équipées de retours vidéo
- ✓ 850 chaises

Calendrier

- Juin à juillet 2016 : Etudes d'exécution et de préparation chantier.
- Septembre 2016 : Installation de chantier - Début des travaux.
- Septembre 2018 : Livraison de l'équipement - Ouverture au public.

Montant de l'opération :

10 200 000 € TTC. Financé par :

- ✓ La Ville de Saint-Nazaire : 8,25 M€
- ✓ L'Etat (Fonds de soutien): 0,95 M€
- ✓ L'Etat (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) : 0,5 M€
- ✓ Le Département de Loire-Atlantique : 0,5 M€

Maîtrise d'ouvrage :

- Ville de Saint-Nazaire
- Maîtrise d'ouvrage déléguée : Sonadev, Territoires Publics - Saint-Nazaire

Maîtrise d'œuvre :

- Architecte mandataire : 51N4E – Bruxelles
- Architectes associés : Bourbouze et Graindorge – Nantes
- Pilotage coordination : Océanis Ingenierie - Saint-Nazaire



Annexe

L'Alvéole 12 dans le détail

Caractéristiques générales

Une salle de 80 m de long et de 17 m de large, de 1077 m² (hors scène)
Une scène de 17 m large x 12 m profondeur
Accueil jusqu'à 2800 personnes

La salle peut être séparée en 1/3 (338 m²) et 2/3 (739 m²) grâce à une cloison mobile. Le traitement acoustique de la cloison permet l'utilisation simultanée des deux espaces.

Les 2 espaces créés par la cloison disposent chacun d'un système de sonorisation, d'éclairage scénique, d'un vidéoprojecteur de technologie laser de haute définition, d'un écran géant de projection (6 x 4 m), d'un bar.

Les autres espaces à la disposition des associations

3 loges collectives et une loge individuelle accessible aux personnes à mobilité réduite

Espace gradins (situé dans l'Alvéole 13) : 420 m², 297 places, plateau pouvant accueillir un aménagement scénique, installations techniques (électricité, réseaux informatiques) non chauffé

Espace stockage (situé dans l'Alvéole 13) : regroupe l'ensemble des matériels techniques et d'agencement des salles. Accessible également par l'extérieur, ce local autorise la réception et le retrait destiné à des prestations en dehors des murs de la base.

Les équipements disponibles : mobilier, matériel scénographique (son, éclairage, vidéo), bar et office traiteur



Dossier de presse

Capacités d'accueil et configurations

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, sur la base de l'utilisation de la totalité de la salle et du matériel mis à disposition.

- Spectacle... (debout) : 2800 personnes maximum
- Conférence, réunion... (assis) : 250 à 850 personnes
- Repas (assis) : 198 à 810 personnes
- Loto : 828 personnes maximum

D'autres configurations sont possibles. Leurs capacités seront étudiées au cas par cas par l'équipe technique du Service Vie Associative.

Tarification

Le tarif de location comprend la mise à disposition de la salle et de ses équipements ainsi que l'assistance technique d'un régisseur.

Les associations qui souhaitent réserver cette salle ou simplement se renseigner, sont invitées à contacter le Service Vie associative.

Un accompagnement leur sera proposé pour organiser leur événement.





Dossier de presse

